

Nouvelles de Rome.

La sacre-congrégation des Rites a tenu le 27 Janvier une réunion générale extraordi-

Quant au vénérable Grande, c'est un autre enfant de la péninsule hispanique. Né le 3 Mars 1546, dans la ville de Carmona, il mourut à Xérès en l'année 1600.

Le carnaval s'est ouvert le samedi 14 février avec une grande affluence de romains et d'étrangers. Un temps superbe le constamment favorisé.

Les grandes familles de Rome, les Borghèse, les Tolonia, les membres du corps diplomatique, si entre tous M. de Rayneval, au hussard de France, rivalisent de zèle à donner les fêtes les plus somptueuses et les plus brillantes.

CONVERSION DE LA PETITE NIÈCE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE.—On lit dans L'impartial du Nord, que la petite nièce de l'empereur de Russie est arrivée à Valenciennes avec la supérieure de l'ordre de St Vincent de Paul.

Depuis quelques jours l'une des deux familles en question ont été les communiés tendant à passer l'émigration canadienne vers le Bourbonnais.

PIÈRE ÉVANGÉLIQUE (et non pas évangélique). Le Dundee Advertiser rapporte que des marchands épiciers ont reçu des sacs de blé, illustrés avec des scènes et des textes de l'écriture sainte.

maintenant, je n'entends plus rien ! Mais... où est le bruit qui se rapproche ; entendez-vous ?

En effet, la longue continuité des sons qu'on entendait en ce moment, et l'étendue du terrain d'où ils semblaient partir, annonçaient la marche d'un corps de cavalerie assez considérable.

Alors les officiers de ce détachement se réunirent autour de leur commandant. Vieux chef d'escadron blanchi sous le harnais :

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 23 MARS 1852.

PREMIÈRE PAGE :—Académie Française. Dehors de M. de Montalembert. FEUILLETON :—Bertal, Episode des Guerres d'Afrique.

L'Emigration Canadienne aux Etats-Unis.

La dépopulation graduelle du Bas-Canada par l'émigration d'une foule de canadiens aux Etats-Unis est depuis quelques années un fait alarmant sur lequel la presse française de ce pays a été la première à donner l'éveil et qui a même dans ces derniers temps occupé l'attention de notre législature.

Un fait récent vient à l'appui de cette observation. On a pu voir en décembre dernier, un journal de cette ville n'oser avouer sa faiblesse pour l'émigration, et tout au contraire, s'en défendre par cet argument merveilleux, qu'il ne pouvait l'empêcher.

Il existe donc une feuille canadienne, au moins par son titre, qui approuve tacitement l'abandon du sol natal, et la facilité même de son mieux par la publication de lettres apocryphes datées de Bourbonnais.

Depuis quelques jours l'une des deux familles en question ont été les communiés tendant à passer l'émigration canadienne vers le Bourbonnais.

Le correspondant dit tenir de la propre bouche de Mgr. de Chicago, qu'il ne pense pas que l'extrait qu'on publie les Melanges de sa lettre, soit une reproduction fidèle et exacte de ce qu'il a écrit.

Si nous avons appuyé sur le caractère anonyme de cette dénonciation, c'est qu'en vérité ce trait seul la rend nécessairement suspecte.

respectif et de l'auteur de la lettre citée et de celui qui la reçoit. De ce moment, sans égard à la bonne foi du moins présumée d'un acte aussi public, un qu'il aura le droit de s'interposer entre les deux correspondants et de dire à l'un : "vous avez publié cette lettre, l'extrait que vous en avez publié n'est ni exact ni fidèle !"

Nous n'avons pas encore de journal professant une pareille doctrine sur les relations masquées, mais, dans le moment actuel, sous nos yeux, et au vu du public, les deux feuilles de l'annexionisme s'efforcent de donner crédit à cette dénonciation ténebrouse dont notre vénérable E. de G. est l'objet, et c'est là une sanction de la doctrine, sur laquelle on ne réussira point à donner le change.

On nous dit : "c'est un correspondant honnête qui a parlé !" Quel est donc en ce cas son intérêt à garder l'anonymat ? Ce n'est pas à vous qui approuvez l'annexion, de prétendre seul au droit de le juger. S'il a de l'honnêteté, en est-il moins responsable aux yeux du public de son assertion ! Comment pourrions-nous l'atteindre !

Trois mois se sont écoulés depuis que la lettre de Mgr. de Chicago est connue du public. L'accusateur a eu le temps de préparer ses conclusions franches ! Qu'appréhenderait-il aujourd'hui : l'incertitude de ses données ? L'acte inconvenant de ce médiateur officieux entre les deux Evêques, donne la mesure de la délicatesse et du jugement des rédacteurs et des correspondants qui l'ont approuvé.

En l'anonymat accusé directement sur la foi de son anonyme. Il est bien que nous n'avons aucune réparation à attendre, à exiger un bon ou un mal d'un dénonciateur à l'état de fantôme. Il n'a accusé qu'au nom de préjuger ; qu'importe qu'il ait frappé juste, pourvu que le trait blesse !

N'ayant en ce cas à combattre qu'une assertion, qu'avions-nous à faire sinon rappeler le droit et la facilité pour Mgr. de Chicago d'obtenir une copie, même authentique, de la lettre dont il est l'auteur ? Nous l'avons fait. Or, l'accusation fut-elle directe (et combien n'est-elle pas éloignée de l'être !) quel autre moyen que la vérification de la lettre par l'original même de cette lettre eût-on pu choisir, puisqu'il n'en existe pas de copie ! Il y a plus : c'est que l'injustice d'une imputation ainsi lancée de bas, sans examen, et sans une ombre de constatation préalable, de l'avenement même de l'accusateur, est une témérité qui se qualifie d'elle-même.

Ainsi, sans autre donnée qu'une insinuation du genre apocryphe, nous sommes convaincus de l'infamie de la lettre de Mgr. de Chicago, d'imposer au premier chef, etc. le tout accompagné d'invectives comme sait en produire l'usine éditoriale de la feuille qui s'adjuge ou ne sait trop pourquoi le monopole du savoir-vivre et de l'honnêteté.

Si nous n'avions appris à connaître la droiture de certaines feuilles à notre égard, nous leur demanderions au nom de la justice et du simple bon sens, s'il est en aucun cas raisonnable ou sensé de prendre pour avéré un fait qui inculte, sur la foi, nous ne disons pas de l'accusateur qui affirme, mais de l'accusateur qui insinue un fait de pure hypothèse qu'il nous oblige de croire sur parole parce qu'un autre a peut-être dit qu'il existe !

Le Président de la Société des Ouvriers de St. Hyacinthe nous demanda l'insertion de l'écrit ci-dessous et nous acquiesçâmes à son désir :

Messieurs, Votre bienveillante adresse du mois d'octobre dernier ne m'est parvenue que cette semaine.

Quoique le prêtre ne doive jamais avoir en vue de plaire aux hommes, cependant le Dieu bon a voulu que les bénédictions de ses amis coulassent souvent comme un baume délicieux sur l'âme du prêtre. Il m'est donc permis de recevoir avec joie et reconnaissance les vœux dont les membres de la Société des Ouvriers de St. Hyacinthe veulent bien accompagner mes pas de missionnaire dans la nouvelle et rieuse carrière que la divine providence a ouverte devant moi.

Comme vous, je regrette les circonstances qui forcent un si grand nombre de Canadiens de chercher une meilleure existence sur la terre étrangère ; mais je suis heureux que vous approuviez la pensée qui m'a fait consacrer le reste de mes jours au salut de ces chers compatriotes.

Sous le rapport de la nationalité Canadienne, le flot de l'émigration, qui entraîne un si grand nombre de Canadiens vers les Etats-Unis, est un véritable malheur ; mais, regardé au point de vue catholique, l'émigration des Canadiens vers l'Union Américaine est un fait immense qui nous révèle les misères sérieuses de Dieu.

Après avoir enrichi le peuple Américain de toutes les bénédictions de la terre, il est visible que Dieu veut éclairer cette admirable nation des lumières de la vraie foi. Et alors, ce n'est pas une petite consolation de penser que les nombreux catholiques que la main de Dieu arrache du Canada et de l'Irlande, deviennent les propagateurs de la foi et ont la sublime mission d'assurer à l'Eglise de Jésus-Christ ces vastes contrées de l'Ouest.

Je sens donc mille fois heureux si le ciel, après avoir exaucé vos vœux et les miens dans l'établissement de l'Immaculée société de tempérance, en Canada, veut répandre ses bénédictions sur mes faibles travaux parmi les Canadiens qui sont déjà rendus et qui pourraient venir plus tard recueillir leur part des immenses richesses que la main de la Providence a semées avec tant de profusion dans ces vastes prairies.

Vous le voyez bien recevoir l'expression de ma plus vive reconnaissance pour les bons souhaits que vous m'adressez, et croyez-moi bien votre très dévoué serviteur.

C. CHINQUY, Prêtre

Notice Biographique sur le R. P. Scheansky, de la Compagnie de Jésus, mort à Montréal au Collège Ste.-Marie, le 12 mars 1852.

Le Père Charles Scheansky était de Moravie, province d'Autriche ; il naquit le 2 novembre 1807, à Wippen.

Il fit ses premières études chez les Bénédictins de Braun, pour lesquels il conserva toujours une tendre affection. Entin par l'attrait de l'étude des langues, et de celle de la musique, qu'il avait cultivée avec un très grand soin, il voyagea pendant plusieurs années en France, en Angleterre, et surtout en Italie, sachant partout se faire estimer et chérir par ses rares qualités d'esprit et de cœur.

maintenant, je n'entends plus rien ! Mais... où est le bruit qui se rapproche ; entendez-vous ?

Personne ne répondit, le guide n'était plus là.

On le cherchait cependant, lorsqu'une balle vint, en sifflant, tuer un spahis du second rang !

Un instant après, le café et son fils entendirent à quelques pas d'eux, une voix forte crier : ESCADRON, HALTE, EN AVANT EN BATAILLE, MARCHÉ A DROITE ALIGNEMENT, FIKE !

moins, et s'attachant aux pieds des chevaux, les empêchaient d'avancer, tandis que leurs compagnons s'efforçaient de les renverser, soit par la force des bras, soit à l'aide de ces longs crochets de fer dont ils se servent encore ; mais, malheur à un cavalier démonté, car il était aussitôt immolé par les longs poignards de ses implacables ennemis !

Dans ce combat à outrance, où chacun se battait pour soi, les Français, malgré leur bravoure, auraient eu le dessous, si le chef n'eût fait un mouvement qui mit en déroute les Arabes frappés de terreur.

Profitant d'un moment où la mêlée était plus furieuse, quelques spahis tournèrent le marabout, et chargèrent les Arabes en flanc avec de grands cris ; surpris et se croyant attaqués par de nouvelles forces, les ennemis firent un mouvement rétrograde, et se débattaient au milieu d'une vive fusillade, en poussant des cris de rage, que le Sahel renvoya aux échos de l'Atlas.

—Maintenant, messieurs, rallions, organisons nos hommes, qu'on ramasse les blessés, et songeons à la retraite. Les Arabes peuvent revenir à la charge ; et nous sommes que deux-cents, s'écria la voix sonore du chef d'escadron !

tour de nous, pendant que le chirurgien remplira son devoir.

Après avoir donné ces différents ordres avec calme, le commandant rejoignit le chirurgien qui, penché sur les victimes dont le sol était jonché, cherchait celles où la vie offrait encore quelque espoir.

Les vedettes ayant été placées suivant l'ordre du chef, les officiers veillèrent à ce que leurs hommes rajustassent ou reparessent promptement tout ce qui était brisé ou dérangé !

—Comment, tous morts ! dit-il à l'escoupe qui refermait une grande troussée verte, dont les instruments d'acier brillaient comme des diamans.

—Raison de plus pour nous dépêcher, répondit celui-ci, placez quelques vedettes au-

à assurer de la volonté divine, et se mettre plus en état de mieux l'accomplir, il se rendit à Rome pour y suivre les cours de sciences au Collège Romain. Il avait alors 32 ans. A la suite de ces cours, il entra dans la Compagnie de Jésus, le 30 Novembre 1841. Après son noviciat, il fut envoyé à Innspruck, dans le Tyrol, où il passa trois années à l'étude de la Théologie, à la suite desquelles un de ses vœux les plus ardents fut exaucé, quand on lui permit de se consacrer aux missions d'Amérique. Il arriva à New-York en Novembre 1846, et fut placé au Collège de Fordham, où il fut ordonné prêtre le 31 Mai de l'année suivante. Il débuta dans l'exercice du saint ministère, sur un théâtre digne du dévouement religieux dont il avait déjà donné de si belles preuves. Le typhus faisait alors d'affreux ravages à Montréal, où plusieurs prêtres, ayant déjà trouvé une mort glorieuse, et les autres étant épuisés, Mgr Bourget, qui les encourageait tous, plus encore par ses exemples que par ses paroles, eut devoir appeler à son secours les Révérends Pères Jésuites de New-York. Le R. P. Provincial ayant communiqué à ses religieux cet appel de Mgr l'Evêque de Montréal, ce fut à qui obtiendrait l'honneur d'une mission si périlleuse. Le P. Scheansky réussit à obtenir cette faveur avec cinq autres de ses généreux confrères. Ce qui rendait son ministère plus utile encore, c'était l'avantage qu'il possédait de parler très facilement de la partie des langues d'Europe, l'anglais, le français, l'italien, l'allemand, le Morave, etc. ; les quatre premières lui furent ici d'un grand secours.

La maladie disparut au commencement de l'automne, mais il restait encore un grand nombre d'émigrants trop pauvres ou trop faibles pour continuer leur route, ou trouver à se placer pendant l'hiver. Ils restèrent donc aux Shels, où l'administration ayant fait préparer une chapelle, le Père Scheansky, conjointement avec le Père Teller, fut chargé de cette pénible mission ; mais ses forces ne répondant pas à son zèle, et dans le courant de Janvier 1848, il fut atteint par le typhus qui le conduisit au portes de la mort. Après plus d'un mois d'une convalescence nébule, il put retourner auprès de ses chers immigrants des Shels.

Vers cette époque, on songea à mettre à profit sa connaissance de la langue allemande ; une congrégation exclusivement composée d'allemands fut fondée, et le Père Scheansky chargé de la desservir, d'abord dans la chapelle des Sœurs-Grises, puis aux Récollets, et enfin au Collège Ste. Marie. Outre le soin de cette petite congrégation, le Père Scheansky fut aussi adjoint à trois autres prêtres, employés par les MM. du séminaire pour aider à la desserte de l'immense congrégation irlandaise de St. Patrice. Enfin, au mois de Septembre 1851, il reçut de ses supérieurs la direction du noviciat. Le 5 Mars il fut saisi d'une violente inflammation des intestins ; dès le lendemain, il comprit qu'il était frappé à mort par cette cruelle maladie, mais il ne perdit rien de son calme ordinaire et de sa douce résignation ; au contraire, il disait souvent, le sourire sur les lèvres : " Cupio dissolvi, et esse cum christo."

Il demanda les sacrements, et le 12 au soir, ce vœux suprême fut exaucé. Il a été enseveli le 14 dans les caveaux de l'église cathédrale. On peut lui appliquer en toute justice ces paroles de l'Écriture : " Brevi vivens tempore, explevit tempora multa."

K. P.

Actes officiels.

BUREAU DU SECRÉTAIRE, Québec 20 Mars 1852.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général faire les nominations suivantes, savoir :

L'Honorable Joseph Bourret, pour être Recorder de la Cité de Montréal.

Messieurs John Keegan et Edward Colgan, pour être Conseillers Municipaux pour le Township de Cranbourne, dans la Première Division Municipale du Comté de Dorchester.

Il a aussi plu à Son Excellence nommer les Messieurs suivants pour être Juges de Paix savoir :

Dans le District de Montréal : John Mathewson, de Montréal, William

(A continuer.)